

Joint-venture Orange Espagne - MasMovil: Vers une casse sociale annoncée

Un rappel s'impose....

D'un point de vue financier la dépréciation d'Orange Espagne de 3,702 Milliards d'Euros dans les comptes d'Orange S.A a généré un résultat net consolidé de 778 Millions d'Euros en 2021 contre 4,7 Milliards en 2020. Et sur même exercice la direction fait le choix de céder les actifs d'Orange concession et consort (Pologne et Mauritanie) pour un montant de 2,507 Milliards d'Euros. Sans cela, Orange aurait eu un résultat net consolidé négatif de plus d'1 milliard d'Euros.

Pour la CGT, y a-t-il une autre raison de faire figurer l'opération « Orange concession » en 2021 à part éponger la dépréciation d'Orange Espagne ?

Un projet de joint-venture à risques...

Cette joint-venture sera détenue à 50% par Orange Espagne valorisé à 1,8 milliard d'euros sans dettes et 50% par MasMovil valorisé à 11,4 milliards d'euros avec une dette de 6,3 milliards d'euros qui sera intégrée à la dette du groupe lors de la consolidation.

Pour la CGT, le choix du partenaire avec un concurrent MasMovil interroge. Trainant une dette de 6 Milliards d'euros, il est géré par un fonds d'investissement dont l'unique objectif est de faire des bénéfices, et les mots « social » et « emploi » ne sont justement que des mots, les conséquences seraient dramatiques

De même la direction de la future entité serait dirigée par un duo Président et Directeur Général conjointement choisi par Orange et MasMovil.



Les emplois doivent être préservés...

Concernant l'emploi, les effectifs de cette future entité passeront à 4 793 salariés alors même que les salariés d'Orange Espagne ont subies deux plans sociaux ces dernières années. Ce qui entraîne une fonte des effectifs à 3 021 salariés.

Comme tout rapprochement, cette joint-venture fera naître des doublons (emplois, boutiques...). Dans tous ces types de projets, les effectifs ont toujours été revus à la baisse. La même interrogation se pose également pour les emplois indirects.

La CGT a rappelé avec force la responsabilité de la direction dans ce projet sur le volet social. L'emploi ne doit pas être la variable d'ajustement de la nouvelle entité pour atteindre ses objectifs prévisionnels de 450 Millions d'euros. La direction ne nous rassure pas en nous indiquant que cette opération de joint-venture est celle qui aura le moins d'impact pour les salariés.

Les salariés, un avenir en pointillé....

Même si comparaison n'est pas raison, pour la CGT l'exemple de l'expérience anglaise, reste gravée dans de nombreux esprits et a laissé des traces dans les comptes (globalement, l'affaire UK a laissé une ardoise de plusieurs dizaines de Milliards d'Euros dans les comptes d'Orange).

En cas d'échec et de retrait futur en Espagne, les conséquences sociales seraient dramatiques.

Bien qu'il y ait une approche industrielle différente entre Orange (long terme) et les fonds d'investissement détenant Masmovil (court terme), la direction tente de nous rassurer en nous rappelant que l'enjeu pour Orange est bien d'être majoritaire.



La CGT exige des garanties pour :

- Que cette joint-venture ne soit pas un plan « social déguisé »,
- Que la synergie de 450 Millions doit servir à renforcer l'emploi au sein de la future entité,
- Que l'emploi ainsi que l'ensemble du réseau de distribution soient maintenus.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00

C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr

Mail : fede@cgt-fapt.fr

